



## CYBERGUN ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

- Issue favorable aux négociations engagées avec les porteurs d'obligations CYBO 2020 ;
- Projet de réunification des fonctions de Président et Directeur Général ;
- Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres de 92 MEUR.

8 octobre 2019.

CYBERGUN annonce aujourd'hui une série d'initiatives majeures qui s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle étape de son plan de développement.

### PROJET DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE OBLIGATAIRE

Comme annoncé, afin de retrouver un juste équilibre financier après 5 années de profonde restructuration, CYBERGUN doit finaliser le rééquilibrage de son bilan encore aujourd'hui pénalisé par la dette obligataire non convertible (9 MEUR en principal à échéance octobre 2020 avec des coupons annuels de 5% en 2019 et de 10% en 2020), émise en octobre 2010 par l'ancienne équipe de CYBERGUN.

Dans ce cadre, les porteurs d'obligations étaient réunis hier en Assemblée Générale. A l'issue de longues discussions, les porteurs présents ou représentés ont proposé et approuvé à près de 75% le principe d'un schéma accepté par CYBERGUN avec le soutien de son actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT.

Le schéma proposé offre 2 options aux porteurs d'obligations :

- Option 1 : une **transformation progressive de leur créance en actions** (« *equitization* du passif ») dans le cadre d'un processus organisé au sein d'une fiducie. Dans cette option, les porteurs peuvent espérer un remboursement étalé dans le temps de tout ou partie de leur créance grâce au produit de cession sur le marché des actions issues du processus de de conversion au fil de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2022. Les porteurs qui opteront pour cette option se verront par ailleurs attribuer gratuitement un **Bon de souscription d'actions (BSA) « K1 »** exerçable à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020.
- Option 2 : un **remboursement immédiat en numéraire de 30% de leur créance** (principal + intérêts courus et à échoir) devant intervenir avant le 31 décembre 2019. Les porteurs qui opteront pour cette option se verront attribuer gratuitement un **Bon de souscription d'actions (BSA) « K2 »** exerçable dès leur attribution.

Les modalités exactes de chacune de ces deux options – chaque obligataire devant le cas échéant choisir l'une ou l'autre de ces options ou un panachage entre les deux – seront définitivement arrêtées lors d'une ultime Assemblée Générale des obligataires convoquée

avant fin novembre 2019 après la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui pourrait autoriser ces opérations.

RESTARTED INVESTMENT s'est engagé à assurer le financement du paiement en numéraire de l'option 2 et sera de ce fait bénéficiaire de la fiducie au même titre que les obligataires adhérant à l'option 1. Les actions issues du processus de transformation lui seront livrées au lieu d'être vendues sur le marché, limitant ainsi l'impact sur la liquidité du titre et démontrant la volonté de RESTARTED INVESTMENT d'être un actionnaire de référence de long terme de CYBERGUN.

La Direction de CYBERGUN va engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette solution pour une réalisation effective à compter du mois de janvier 2020 et informera le marché des avancées significatives.

Alexandre COURTOUX, Directeur Financier du groupe CYBERGUN, déclare : « *Cet accord de principe des obligataires, sur une proposition qui a été apportée par eux, est une bonne nouvelle pour l'entreprise qui peut ainsi raisonnablement espérer régler à court terme son problème de dette obligataire. Après cette ultime opération, le groupe aura été totalement et profondément désendetté et prêt à partir ainsi sur de nouvelles bases.* »

## **HUGO BRUGIÈRE PROPOSÉ AU POSTE DE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Pour mener à bien ce nouveau cycle de développement, le Conseil d'administration devrait décider, lors de sa prochaine réunion, de réunir les fonctions de Président et de Directeur Général. Hugo BRUGIÈRE, déjà vice-Président et Directeur Général, serait ainsi nommé PDG de CYBERGUN.

Claude SOLARZ conserverait son mandat d'Administrateur et continuerait à apporter à l'entreprise son expérience dans le cadre des travaux du Conseil dont la composition resterait inchangée :

- Hugo BRUGIÈRE ;
- GUIBOR SA représentée par Monsieur Dominique ROMANO ;
- Brigitte MANCEL ;
- Laurent PFEIFFER.
- Dimitri ROMANYSZYN ;
- Claude SOLARZ.

Claude SOLARZ déclare : « *Lorsque j'ai pris la Présidence non opérationnelle de CYBERGUN en octobre 2014, nous étions dans une situation critique qui nécessitait que je sois en première ligne aux côtés d'Hugo pour relever ensemble les nombreux défis et éviter le naufrage de l'entreprise. Aujourd'hui, j'estime que la phase de sauvetage est derrière nous et qu'il est temps pour l'entreprise d'entrer dans un nouveau cycle d'accélération qui nécessite un seul pilote à bord.* »

## **DE NOUVEAUX MOYENS POUR FINANCER L'ACCÉLÉRATION COMMERCIALE**

Dans le même temps, CYBERGUN annonce aujourd'hui la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec le fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund géré par le groupe Alpha Blue Ocean (ABO).

En effet, CYBERGUN a décidé de faire usage de la délégation accordée par la 18<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 septembre 2018 et de la 17<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale du 11 octobre prochain (sous réserve de l'adoption de cette dernière) afin de mettre en place cette nouvelle ligne de financement qui doit permettre de résoudre durablement la question de son financement.

Conformément aux termes de l'accord, ABO s'est engagé à souscrire un maximum de 92 MEUR sous forme d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) sur une période de 96 mois. Une première souscription de 5 MEUR aura lieu en deux tranches dont le montant nominal total sera respectivement de 2 MEUR, laquelle a été souscrite immédiatement, et de 3 MEUR, laquelle sera souscrite dans les prochains jours.

Dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de cette ligne de financement, un actionnaire détenant 1,00% du capital de CYBERGUN avant sa mise en place, verrait sa participation passer à 0,058% du capital sur une base non diluée. Le nombre d'actions émises dans le cadre de cet accord et admises aux négociations fera l'objet d'avis d'Euronext ainsi que d'une communication sur le site Internet de CYBERGUN. La présente émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Après une première phase de profonde restructuration, au cours de laquelle CYBERGUN a levé des dizaines de millions d'euros, notamment auprès de son actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT, cette ligne de financement permettra à CYBERGUN de s'engager sereinement dans un nouveau cycle de lourds investissements avec un partenaire financier d'envergure.

Hugo BRUGIERE déclare après cette opération : *« L'ouverture de cette ligne est une excellente nouvelle pour CYBERGUN qui va pouvoir se donner les moyens de ses ambitions. CYBERGUN a fait de multiples augmentations de capital depuis des années afin de permettre à chaque fois de répondre à quelques urgences opérationnelles mais jamais sans donner réellement l'envergure dont la société avait besoin. Il n'est pas question de tirer les montants autorisés par cette ligne sans nécessité mais il nous semblait important de pouvoir prévoir de quoi avoir les moyens de financer les nombreux projets qui sont aujourd'hui sur la table et en attente de financement. Nous communiquerons très prochainement sur les investissements, créateurs de valeur, qui seront réalisés avec cet argent. En tant qu'actionnaire de référence de CYBERGUN, nous acceptons nous-même la dilution à venir, conscients et convaincus que cette dernière créera une valeur largement supérieure à moyen terme. Pour rappel, la moins-value latente actuelle de RESTARTED INVESTMENT est de plus de 8 MEUR et la mise en place de cette ligne, ainsi que la participation à hauteur de 2,5 MEUR à 3 MEUR au financement des solutions trouvées pour la dette obligataire sont un signal fort que l'actionnaire de référence soutient toujours la stratégie du Groupe. Plus que jamais, nous sommes confiants dans l'avenir. »*

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)

**A propos de CYBERGUN :** [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 mars 2018, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0013204351 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

**Contacts :**

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86